



Maturité professionnelle économie & services (MP2)

type économie (MP2E)

type services (MP2S)

**Concept général des filières de la maturité
professionnelle MP2**

www.bfb-bielbienne.ch

CONTENU :

1. Présentation en quelques mots, perspectives et exigences page n°3
2. Offres de formations existantes page n°4
3. Plan d'études page n°5
4. Visualisation de la formation et mise en œuvre concrète de la maturité professionnelle « économie & services », type économie (MP2E) page n°6
5. Visualisation de la formation et mise en œuvre concrète de la maturité professionnelle « économie & services », type services (MP2S) page n°8
6. Mise en œuvre concrète de la maturité professionnelle économie & services, type économie (MP2E) bilingue (BILI) page n°9
7. Procédure d'admission page n°9
8. Dispense(s) de cours de langues étrangères pour la maturité professionnelle économie & services, type économie et type services page n°12
9. Procédure d'inscription de l'étudiant.e page n°12
10. Procédure de promotion semestrielle page n°13
11. Conditions et critères de réussite (selon art. 25) du diplôme page n°14
12. Branches figurant dans l'attestation des notes de la maturité professionnelle économie & services et leur pondération page n°15
13. Contact page n°16

1. Présentation en quelques mots, perspectives et exigences

1A. **MATURITÉ PROFESSIONNELLE ÉCONOMIE & SERVICES, TYPE « ÉCONOMIE » (MP2E) :**

LA « MP2E » EN QUELQUES MOTS :

La maturité professionnelle économie & services, type « économie », constitue une formation d'excellence permettant d'approfondir ses compétences dans les domaines de la vente, de l'artisanat, ou toute autre spécialisation issue d'une formation initiale. Elle valorise le·la candidat·e en tant que professionnel·le hautement qualifié·e, reconnu·e pour son expertise.

La maturité professionnelle économie & services, type « économie », propose également un cursus bilingue (dit « BILI ») unique, combinant le français et l'allemand. Cette formule permet aux étudiant·es de développer des compétences linguistiques solides dans les deux langues nationales, un atout majeur dans un marché du travail toujours plus internationalisé. Que ce soit en français-allemand ou en allemand-français, cette approche bilingue enrichit la formation, ouvre des portes vers des carrières transfrontalières et valorise votre profil auprès des employeurs. Bien entendu, un enseignement solide de l'anglais vient enrichir cette formation.

PERSPECTIVES :

Ce diplôme ouvre une voie privilégiée vers les filières supérieures des Hautes Écoles Spécialisées (HES), offrant des formations de niveau universitaire, et prépare ainsi efficacement à une carrière ambitieuse dans les secteurs économiques et des services.

EXIGENCES :

Destinée aux étudiant·es titulaires d'un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) ou d'une formation initiale équivalente, cette maturité professionnelle dite « post-CFC » s'organise soit en cursus intensif à plein temps sur une année, soit en formation à temps partiel sur deux ans, s'adaptant ainsi aux parcours et contraintes de chacun·e.

1B. **MATURITÉ PROFESSIONNELLE ÉCONOMIE & SERVICES, TYPE « SERVICES » (MP2S) :**

LA « MP2S » EN QUELQUES MOTS :

La maturité professionnelle « économie & services », type « services », offre une formation approfondie dans les métiers des services, de la vente, de l'artisanat ou toute autre spécialisation issue d'une formation initiale. Ce diplôme valorise le·la candidat·e en tant que professionnel·le hautement qualifié·e, reconnu·e pour son expertise et son savoir-faire.

PERSPECTIVES :

Cette formation constitue une passerelle privilégiée vers les filières supérieures des Hautes Écoles Spécialisées (HES), qui proposent des cursus de niveau universitaire, préparant ainsi efficacement à une carrière dynamique dans les secteurs économiques et des services.

EXIGENCES :

Destinée aux étudiant·es titulaires d'un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) ou d'une formation initiale équivalente, cette maturité professionnelle dite « post-CFC » se déroule soit à plein temps sur une année, soit à temps partiel sur deux ans, offrant une flexibilité adaptée aux besoins de chacun·e.

2. Offres de formations existantes

Comme mentionné préalablement au point n°1 du présent document, les étudiant·e·s de la maturité professionnelle économie et services, type « économie », ont la possibilité de compléter leur choix par une formation bilingue en immersion dans les branches « économie & droit » et, au choix, dans les branches « histoire et institutions politiques » ou « technique et environnement ».

Voici les différentes possibilités présentant l'offre complète de formation, au sein de notre organisation :

La « MP2E / BM2 » ou la « MP2S » **MONOLINGUE (formation dans une seule langue) :**

1. MP2E – 1 année, à plein temps – monolingue (uniquement en français).
2. BM2Wi – 1 année, à plein temps – monolingue (uniquement en allemand).
3. MP2E – 2 ans, à temps partiel – monolingue (uniquement en français).
4. BM2Wi – 2 ans, à temps partiel – monolingue (uniquement en allemand).
5. MP2S – 1 année, à plein temps – monolingue (uniquement en français).
6. MP2S – 2 ans, à temps partiel – monolingue (uniquement en français).

La « MP2E / BM2 » **BILINGUE « BILI » (formation dans deux langues) en immersion :**

7. MP2E – 1 année, à plein temps – bilingue (français/allemand).
8. BM2Wi – 1 année, à plein temps – bilingue (allemand/français).
9. MP2E – 2 ans, à temps partiel – bilingue (français/allemand).
10. BM2Wi – 2 ans, à temps partiel – bilingue (allemand/français).

3. Plan d'études

Ci-dessous, le plan d'études pour la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type économie (MP2E), post-CFC, à plein temps sur une année :

Plan d'étude pour la maturité professionnelle « économie & société », type économie (MP2E)		
	Total des Leçons	Par semaine
Domaine fondamental	760	19
Français	200	5
Allemand	200	5
Anglais	160	4
Mathématiques	200	5
Domaine spécifique	440	11
Finances et comptabilité	240	6
Economie et droit	200	5
Domaine complémentaire	240	6
Histoire	120	3
Technique et environnement	120	3
Travail interdisciplinaire		
TIP	40	1
Total des Leçons	1480	36

Ci-dessous, le plan d'études pour la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type services (MP2S), post-CFC, à plein temps sur une année :

Plan d'étude pour la maturité professionnelle « économie & société », type services (MP2S)		
	Total des Leçons	Par semaine
Domaine fondamental	760	19
Français	240	6
Allemand	160	4
Anglais	160	4
Mathématiques	200	5
Domaine spécifique	440	11
Finances et comptabilité	280	7
Economie et droit	160	4
Domaine complémentaire	240	6
Histoire	120	3
Economie et droit	120	3
Travail interdisciplinaire		
TIP	40	1
Total des Leçons	1480	36

4. Visualisation de la formation et mise en œuvre concrète de la maturité professionnelle « économie & services », type économie (MP2E)

Ci-dessous, le plan d'études pour la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type économie (MP2E), post-CFC, à plein temps sur une année :

Leçons	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	Maths / Math	Maths / Math	E & D / W & R	F & C / F & R	
2	Maths / Math	Maths / Math	E & D / W & R	F & C / F & R	
3	Maths / Math	Anglais / Englisch	F & C / F & R	Allemand / Französisch	
4	Anglais / Englisch	Français / Deutsch	F & C / F & R	Allemand / Französisch	
5	Anglais / Englisch	Français / Deutsch	Allemand / Französisch	Allemand / Französisch	
6	Anglais / Englisch	Français / Deutsch	Allemand / Französisch	E & D / W & R	
7	Français / Deutsch	T & E / T & U	Histoire / Geschichte	E & D / W & R	
8	Français / Deutsch	T & E / T & U	Histoire / Geschichte	E & D / W & R	
9	Français / Deutsch	T & E / T & U	Histoire / Geschichte	F & C / F & R	
10			F & C / F & R		

Les branches ont été réparties selon le nombre de leçons. Les acronymes ci-après sont relatifs aux branches suivantes :

- E & D = Economie et droit
- F & C = Finances et comptabilité
- T & E = Technique et environnement
- TIP = Travail interdisciplinaire pratique/de projet = les leçons sont dispensées en 7- 8 blocs de 1/2 journée les vendredis. Ces dates sont communiquées, en principe, avant le début de la formation.

À noter que les étudiant·e·s de la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type économie (MP2E), post-CFC, à « plein temps » suivent l'horaire complet ci-dessus chaque semaine.

De manière plus détaillée, la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type «économie», permet de parfaire la culture générale et d'approfondir la théorie et la pratique professionnelle liées à la profession d'employé·e de commerce CFC.

La maturité reconnaît d'abord l'étudiant·e comme un·e professionnel·le particulièrement qualifié·e. Ce titre est étroitement lié avec le certificat fédéral de capacité (CFC). Il n'est donc pas possible d'obtenir un certificat de maturité professionnelle sans avoir obtenu au préalable un CFC.

Finalement, les travaux interdisciplinaires par branche/dans les branches (TIB) sont prévus de la manière suivante :

- Deux TIB sont effectués lors du premier semestre de formation ;
- Un TIB est effectué lors du second semestre de formation.

Quant au travail interdisciplinaire centré sur le projet (TIP), il est également fourni lors du dernier semestre de formation.

La maturité professionnelle « économie & services », type économie, peut également être suivie sur **deux ans** selon le modèle ci-après :

Leçons	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	Maths / Math	Maths / Math	E & D / W & R	F & C / F & R	
2	Maths / Math	Maths / Math	E & D / W & R	F & C / F & R	
3	Maths / Math	Anglais / Englisch	F & C / F & R	Allemand / Französisch	
4	Anglais / Englisch	Français / Deutsch	F & C / F & R	Allemand / Französisch	
5	Anglais / Englisch	Français / Deutsch	Allemand / Französisch	Allemand / Französisch	
6	Anglais / Englisch	Français / Deutsch	Allemand / Französisch	E & D / W & R	
7	Français / Deutsch	T & E / T & U	Histoire / Geschichte	E & D / W & R	
8	Français / Deutsch	T & E / T & U	Histoire / Geschichte	E & D / W & R	
9	Français / Deutsch	T & E / T & U	Histoire / Geschichte	F & C / F & R	
10			F & C / F & R		
1^{re} année de formation en 2 ans / bilingue			2^{de} année de formation en 2 ans / bilingue		

Les branches ont été réparties selon le nombre de leçons. Les acronymes ci-après sont relatifs aux branches suivantes :

- E & D = Economie et droit
- F & C = Finances et comptabilité
- T & E = Technique et environnement
- TIP = Travail interdisciplinaire pratique/de projet = les leçons sont dispensées en 7- 8 blocs de 1/2 journée les vendredis. Ces dates sont communiquées, en principe, avant le début de la formation.

Les travaux interdisciplinaires par branche/dans les branches (TIB) sont prévus de la manière suivante :

- Un TIB est effectué pour chaque semestre de formation.

Quant au travail interdisciplinaire centré sur le projet (TIP), il est également fourni lors du dernier semestre de formation.

5. Visualisation de la formation et mise en œuvre concrète de la maturité professionnelle « économie & services », type services (MP2S)

Ci-dessous, le plan d'études pour la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type services (MP2S), post-CFC, sur deux ans soit à « temps partiel » se présente dans les encadrés rouges ci-dessous :

Leçons	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	Maths	Maths		E & D	E & D
2	Maths	Maths		E & D	E & D
3	Maths	Anglais		E & D	E & D
4	Anglais	Français		E & D	F & C
5	Anglais	Français		F & C	F & C
6	Anglais	Français		F & C	F & C
7	Français	Histoire		F & C	F & C
8	Français	Histoire		Allemand	Allemand
9	Français	Histoire		Allemand	Allemand

1^e année
pour formation en 2 ans

2^e année
pour formation en 2 ans

L'encadré ci-dessus présente un exemple d'horaire selon une dotation de 9 périodes par jour de cours.

Les branches ont été réparties selon le nombre de leçons. Les acronymes ci-après sont relatifs aux branches suivantes :

- E & D = Economie et droit
- F & C = Finances et comptabilité
- TIP = Travail interdisciplinaire pratique centré sur le projet = les leçons sont dispensées en 7-8 blocs de 1/2 journée les mercredis. Ces dates sont communiquées, en principe, avant le début de la formation.

À noter que les étudiant·e·s de la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type services (MP2S), post-CFC, à « plein temps » suivent l'horaire complet ci-dessus chaque semaine.

Les travaux interdisciplinaires par branche/dans les branches (TIB) sont prévus de la manière suivante :

Formation plein temps :

- Deux TIB sont effectués lors du premier semestre de formation ;
- Un TIB est effectué lors du second semestre de formation.

Formation à temps partiel :

- Un TIB est effectué pour chaque semestre de formation.

Quant au travail interdisciplinaire centré sur le projet (TIP), il est également fourni lors du dernier semestre de formation.

6. Mise en œuvre concrète de la maturité professionnelle économie & services, type économie (MP2E) bilingue (BILI)

Les étudiant·e·s de la maturité professionnelle 2, orientation économie & services, type économie (MP2E), post-CFC, à « plein temps » ou à « temps partiel » peuvent choisir l'option du bilinguisme (BILI).

Selon le concept-cadre pour l'enseignement bilingue (projet BILI) dans les écoles professionnelles, il convient d'envisager un enseignement dit « plurilingue ». Cela consiste à fréquenter au moins la discipline fondamentale « mathématiques » ou une autre option spécifique plus une option complémentaire enseignées dans la langue partenaire. Au total, au moins 320 leçons doivent être enseignées dans la langue partenaire reconnue « BILI ».

Pour notre école professionnelle, respectivement pour notre concept de formation BILI, dit « en immersion », nous avons opté pour les choix ci-après :

- La branche du domaine spécifique « Economie et droit (E & D) » est dispensée dans la langue partenaire. Soit un total de 200 leçons par année ;
- La branche du domaine complémentaire « Histoire et politique » ou « Technique et environnement (T & E) » est dispensée dans la langue partenaire. Soit un total de 120 leçons par année ;
- *La branche fondamentale « Mathématiques » pourrait à l'avenir être dispensée dans la langue partenaire. Soit un total de 280 leçons ;*

Ainsi, le choix de branches enseignées dans la langue partenaire ainsi que le nombre total de leçons (320 leçons) remplissent les conditions-cadre pour l'enseignement bilingue dans les écoles professionnelles et dans les entreprises formatrices.

Pour des raisons organisationnelles, il n'est pas possible d'abandonner la formation bilingue au cours de l'année scolaire.

Les étudiant.e.s passent l'examen dans la langue de l'enseignement.

7. Procédure d'admission

Pour entrer dans une formation en maturité professionnelle économie & services, type économie ou type services, il convient d'avoir obtenu au préalable un certificat fédéral de capacité (CFC).

7A. AVEC OBTENTION D'UN CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC) AVANT L'ANNÉE 2026 :

MATURITÉ ÉCONOMIE & SERVICES, TYPE ÉCONOMIE (MP2E) :

Est admis — sans examen d'entrée — en formation de maturité professionnelle économie & services, type économie (MP2E), quiconque a obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé.e de commerce profil élargi (profil E). Durant le 5ème semestre (bulletin scolaire de l'apprentissage commercial profil E) de formation, le/la candidat.e a obtenu une moyenne d'au

moins 4.8 dans les branches suivantes : français, allemand, anglais, économie et société (compte double !). Si certaines branches sont terminées avant la fin de la formation initiale, c'est la note du dernier bulletin d'école qui est prise en compte.

Une admission – sur dossier – est finalement possible. Cette admission se fait au regard « d'un examen interne du dossier du/de la candidat·e » et existe pour les personnes qui disposeraient d'acquis supérieurs ou concordant aux exigences relatives à l'accès du diplôme de la maturité professionnelle. Ceci relève d'une procédure interne.

Une admission – avec un examen d'entrée – est possible pour tous les candidat·e·s issu·e·s d'autres formations ayant respectivement obtenu un autre certificat fédéral de capacité (CFC) que celui d'employé.e de commerce profil élargi. Pour tous·tes ces candidat·e·s, il convient de passer un examen d'admission dans les branches français, allemand, anglais et mathématiques (cette dernière comptant double). L'examen d'admission est réussi si la moyenne de toutes les notes pondérées s'élève au moins à 4.0. Les examens d'admission ont lieu la semaine 11 de chaque année civile. Les dates exactes sont publiées sur le site Internet de notre école professionnelle à partir du mois d'octobre précédent la mise en œuvre desdits examens d'admission.

MATURITÉ ÉCONOMIE & SERVICES, TYPE SERVICES (MP2S) :

S'agissant de la maturité professionnelle économie & services, type services (MP2S), en plus de l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC), indépendamment de la profession fréquentée, est admis·e — sans examen d'entrée — au 1er semestre quiconque a suivi le cours de « culture générale élargie » et en a obtenu le diplôme.

Une admission – sur dossier – est finalement possible. Cette admission se fait au regard « d'un examen interne du dossier du/de la candidat·e » et existe pour les personnes qui disposeraient d'acquis supérieurs ou concordant aux exigences relatives à l'accès du diplôme de la maturité professionnelle. Ceci relève d'une procédure interne.

Une admission – avec un examen d'entrée – est possible pour tous les candidat·e·s issu·e·s d'autres formations ayant respectivement obtenu un autre certificat fédéral de capacité (CFC) que celui d'employé.e de commerce profil élargi. Pour tous·tes ces candidat·e·s, il convient de passer un examen d'admission dans les branches français, allemand, anglais et mathématiques (cette dernière comptant double). L'examen d'admission est réussi si la moyenne de toutes les notes pondérées s'élève au moins à 4.0. Les examens d'admission ont lieu la semaine 11 de chaque année civile. Les dates exactes sont publiées sur le site Internet de notre école professionnelle à partir du mois d'octobre précédent la mise en œuvre desdits examens d'admission.

7B. AVEC OBTENTION D'UN CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC) DÈS L'ANNÉE 2026 :

MATURITÉ ÉCONOMIE & SERVICES, TYPE ÉCONOMIE (MP2E) :

Est admis — sans examen d'entrée — en formation de maturité professionnelle économie & services, type économie (MP2E), quiconque a obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé.e de commerce. Le/la candidat·e doit avoir obtenu une moyenne de toutes les notes semestrielles (du 1er au 5e semestre) supérieure ou égale à 5.0. Tous les domaines de compétences opérationnelles (DCO), ainsi que le domaine à choix ou l'option du 5e semestre, sont pris en compte.

Pour les formations initiales dispensées en école avec un stage de longue durée en fin de parcours, tous les semestres scolaires sont pris en compte.

Une admission – sur dossier – est finalement possible. Cette admission se fait au regard « d'un examen interne du dossier du/de la candidat·e » et existe pour les personnes qui disposeraient d'acquis supérieurs ou concordant aux exigences relatives à l'accès du diplôme de la maturité professionnelle. Ceci relève d'une procédure interne.

Une admission – avec un examen d'entrée – est possible pour tous les candidat·e·s issu·e·s d'autres formations ayant respectivement obtenu un autre certificat fédéral de capacité (CFC) que celui d'employé.e de commerce profil élargi. Pour tous·tes ces candidat·e·s, il convient de passer un examen d'admission dans les branches français, allemand, anglais et mathématiques (cette dernière comptant double). Le contenu de l'examen d'admission se base sur les connaissances de l'école obligatoire secondaire I (9H à 11H). L'examen d'admission est réussi si la moyenne de toutes les notes pondérées s'élève au moins à 4.0. Les examens d'admission ont lieu la semaine 11 de chaque année civile. Les dates exactes sont publiées sur le site Internet de notre école professionnelle à partir de la mi-novembre précédent la mise en œuvre desdits examens d'admission.

MATURITÉ ÉCONOMIE & SERVICES, TYPE SERVICES (MP2S) :

S'agissant de la maturité professionnelle économie & services, type services (MP2S), en plus de l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC), excepté le CFC d'employé.e de commerce, est admis·e — sans examen d'entrée — au 1er semestre quiconque a suivi le cours de « culture générale élargie (CGE) » et en a obtenu le diplôme.

Les candidat·e·s titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé·e de commerce peuvent être admis·e·s sans examen d'entrée à la formation de maturité professionnelle économie & services, type économie (MP2S), pour autant qu'ils/elles aient obtenu une moyenne de toutes les notes semestrielles du 1er au 5e semestre supérieure ou égale à 5.0. Pour le calcul de cette moyenne, tous les domaines de compétences opérationnelles (DCO) ainsi que le domaine à choix ou l'option du 5e semestre sont pris en compte.

Une admission sur dossier est également possible par une procédure interne, avec « examen interne du dossier du/de la candidat·e ». Celle-ci existe en effet pour les personnes qui disposeraient d'acquis supérieurs ou concordant aux exigences relatives à l'accès du diplôme de la maturité professionnelle. Les examens d'admission ont lieu la semaine 11 de chaque année civile. Les dates exactes sont publiées sur le site Internet de notre école professionnelle à partir du mois d'octobre précédent la mise en œuvre desdits examens d'admission.

Une admission – avec un examen d'entrée – est possible pour tous les candidat·e·s issu·e·s d'autres formations ayant respectivement obtenu un autre certificat fédéral de capacité (CFC) que celui d'employé.e de commerce profil élargi. Pour tous·tes ces candidat·e·s, il convient de passer un examen d'admission dans les branches français, allemand, anglais et mathématiques (cette dernière comptant double). Le contenu de l'examen d'admission se base sur les connaissances de l'école obligatoire secondaire I (9H à 11H). L'examen d'admission est réussi si la moyenne de toutes les notes pondérées s'élève au moins à 4.0. Les examens d'admission ont lieu la semaine 11 de chaque année civile. Les dates exactes sont publiées sur le site Internet de notre école professionnelle à partir de la mi-novembre précédent la mise en œuvre desdits examens d'admission.

8. Dispense(s) de cours de langues étrangères pour la maturité professionnelle économie & services, type « économie » et type « services », monolingue :

Les personnes visant une maturité professionnelle monolingue (dans une seule langue) peuvent possiblement bénéficier de dispenses pour les cours de langues étrangères. En effet, les candidats titulaires d'un diplôme de langue étrangère au sens de l'alinéa 2 de l'article 22 de l'ordonnance sur la maturité professionnelle peuvent être dispensés totalement de l'enseignement dans la branche correspondante, mais pas de la note de l'école. L'école convertit le résultat de l'examen de diplôme de langue étrangère en note d'examen au sens de l'art. 23, al. 1, conformément aux directives des cantons.

- Art. 22 Diplômes de langue étrangère

¹ Les écoles peuvent préparer les candidats à un examen de diplôme de langue étrangère dont l'examen remplace l'examen final dans la branche correspondante.

² Les cantons décident quels examens de diplôme de langue étrangère remplacent l'examen final.

³ Les écoles convertissent le résultat de l'examen de diplôme de langue étrangère en note d'examen au sens de l'art. 23, al. 1, conformément aux directives des cantons.

⁴ Si l'examen de diplôme de langue étrangère a été passé avant le début de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, il remplace l'examen final uniquement s'il a débouché sur la délivrance du diplôme de langue étrangère.

⁵ Les candidats titulaires d'un diplôme de langue étrangère au sens de l'al. 2 peuvent être dispensés totalement ou partiellement de l'enseignement dans la branche correspondante, mais pas de la note d'école.

9. Procédure d'inscription du/de la futur.e l'étudiant.e

L'inscription à la maturité professionnelle économie & services, type économie ou type services, se déroule en trois étapes, expliquées ci-dessous, avec une première inscription en ligne sur notre site Internet, un envoi des pièces justificatives par courrier postal et le versement des frais d'inscription de CHF 150.00, montant non-remboursable. A noter, qu'un retrait ou changement d'école ne constitue pas un motif de remboursement des frais d'inscription.

Les trois étapes à entreprendre pour s'inscrire à la maturité professionnelle sont les suivantes :

1. Dans un premier temps, l'étudiant doit s'inscrire de manière informatique/numérique directement sur notre site Internet : *Mise en ligne dans le courant du mois d'octobre de l'année en cours.*
2. L'étudiant.e verse la somme de CHF 150.00 relatifs aux frais d'inscription aux coordonnées bancaires ci-dessous. A noter qu'ils sont à payer jusqu'au 15 février de l'année qui précède la formation :

CH59 8080 8001 1905 0623 2

Banque RAIFFEISEN

Verein BFB – Bildung Formation Biel-Bienne

Place de la Gare 9

CH-2501 Biel-Bienne

3. Dans un dernier temps l'étudiant adresse, par voie postale ou numérique (par courriel), les trois pièces justificatives ci-après :

- une copie du dernier bulletin de notes (en principe les 6 derniers semestres de formation) ;
- l'attestation originale de domicile ;
- une copie du récépissé des frais d'inscription payés ci-dessus (voir point n°2).

En principe d'ici la fin du mois de février (selon la date précisée sur le site Internet), à l'adresse suivante :

*BFB – Bildung Formation Biel-Bienne
Secrétariat de la formation initiale
Place Robert Walser 9
Case postale 189
CH-2501 Biel-Bienne*

OU par courriel à l'adresse ci-après :

mail@bfb-bielbienne.ch

10. Procédure de promotion semestrielle

Selon l'article 16 de l'OMPr :

- ¹ A la fin de chaque semestre, l'école documente sous forme de notes les prestations fournies dans les branches enseignées et dans le travail interdisciplinaire. Elle établit un bulletin.
- ² À la fin de chaque semestre, elle décide de l'admission au semestre suivant sur la base du bulletin.
- ³ Les notes obtenues dans les branches enseignées comptent pour la promotion; la note du travail interdisciplinaire ne compte pas.
- ⁴ La promotion a lieu si:
 - a. la note globale est égale ou supérieure à 4.0 ;
 - b. la somme des écarts entre les notes insuffisantes et la note 4.0 est inférieure ou égale à 2.0 ;
 - c. deux notes au maximum sont inférieures à 4.0.
- ⁵ L'année d'enseignement ne peut être répétée qu'une fois.
- ⁶ Les personnes qui ne remplissent pas les conditions de promotion sont promues une fois à titre provisoire ; la deuxième fois, elles sont exclues de l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Si l'enseignement est suivi pour préparer la répétition de l'examen de maturité professionnelle (art. 25, al. 3), les conditions de promotion ne s'appliquent pas.
- ⁷ Il est possible de répéter au plus une année d'enseignement, et ce une seule fois.

11. Conditions et critères de réussite (selon l'article 24) pour l'obtention du diplôme

11A RÈGLES GÉNÉRALES

Les critères de réussite ci-après comme base de calcul :

- a) les notes obtenues dans les branches du domaine fondamental;
- b) les notes obtenues dans les branches du domaine spécifique;
- c) les notes obtenues dans les branches du domaine complémentaire;
- d) la note obtenue pour le travail interdisciplinaire.

Les conditions de promotion fixées à l'art. 16, al. 4, s'appliquent par analogie.

11B RÉUSSITE OU ÉCHEC

Pour obtenir la maturité, respectivement le diplôme de la maturité professionnelle économie & services (type économie ou type services), il faut satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

- a) Une moyenne générale égale ou supérieure à 4.0
- b) Pas plus de deux moyennes de branches inférieures à 4.0
- c) Une somme des écarts entre les notes insuffisantes et la note 4.0 inférieure ou égale à 2.0.

Les trois conditions doivent être réunies simultanément.

11C NOTIFICATION DES RÉSULTATS D'EXAMEN

La Direction des examens, au nom de la Commission de maturité professionnelle, communiquera par écrit les notes de branche et la moyenne générale obtenues par les candidat-e-s en leur remettant le bulletin des notes.

À l'exception des branches qui portent sur les langues, celles qui sont suivies dans la langue partenaire, dans le cadre de la formation BILLI, et qui ont été examinées et réussies avec succès seront mentionnées dans l'attestation des notes qui complète le certificat fédéral de maturité professionnelle avec une mention « suivi dans la langue partenaire ».

11D NOTIFICATION DES RÉSULTATS D'EXAMEN POUR LES CAS « D'EXAMEN NON-RÉUSSI »

La remarque „non réussi“ en cas d'échec, ainsi que les indications des voies de recours figureront sur le bulletin des notes.

L'examen de maturité professionnelle ne peut être répété qu'une seule fois. Cette répétition a lieu, en général, au plus tôt une année après, dans la même école. Sur demande, le Président de la Commission de maturité professionnelle peut délivrer une autorisation spéciale dans un cas exceptionnel.

La répétition de l'examen comprend toutes les branches dont la note finale est inférieure à 4.0.

Si le/la candidat-e qui répète l'examen ne suit plus l'enseignement de la MP2, seule la note d'examen sera prise en considération et comptera double. Si le/la candidat-e qui répète l'examen suit l'enseignement de la MP 2, il sera tenu compte des nouvelles moyennes de branche obtenues. Les notes de branche de 4,0 et plus obtenues lors du premier examen seront reprises

11E CONSULTATION

Une fois les résultats d'examen proclamés, le/la candidat-e a le droit de consulter ses travaux d'examen.

12. Branches figurant dans l'attestation des notes de la maturité professionnelle économie & services et leur pondération

12A BRANCHES D'EXAMEN ET PONDÉRATION POUR LE CALCUL DU DIPLÔME

MATURITÉ ÉCONOMIE & SERVICES, TYPE ÉCONOMIE (MP2E /MP2S) :

Le calcul des notes est régi par l'article 23 de [l'Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale \(OMPr\)](#)

Art. 23 Calcul des notes

¹ Dans les branches où des examens finaux ont lieu, la note finale se compose à parts égales de la note d'examen et de la note d'école. Dans les branches sans examen final, la note finale correspond à la note d'école.

² Si l'examen final dans une branche consiste en une prestation, la note d'examen est arrondie à une note entière ou à une demi-note. Si l'examen final dans une branche est constitué de plusieurs prestations, la moyenne des notes des prestations est arrondie à la première décimale.

³ La note d'école dans les branches correspond à la moyenne des notes semestrielles obtenues dans la branche concernée. Elle est arrondie à la première décimale.

⁴ La note finale dans les branches et la note finale du travail interdisciplinaire sont arrondies à une note entière ou à une demi-note.

⁵ Une note semestrielle pour une branche donnée est constituée d'au moins deux prestations notées séparément. Elle est arrondie à une note entière ou à une demi-note.

⁶ Dans le travail interdisciplinaire, la note finale se compose à parts égales de la note du TIP et de la note d'école du TIB.

⁷ La note du TIP correspond à l'appréciation du processus d'élaboration, du produit final et de la présentation suivie d'une discussion approfondie du TIP. Elle est arrondie à une note entière ou à une demi-note.

⁸ La note d'école du TIB correspond à la moyenne des notes semestrielles. Une note semestrielle correspond aux prestations notées visées à l'art. 11, al. 4. La note d'école du TIB est arrondie à la première décimale. Dans les filières de formation en deux semestres, la note d'école du TIB correspond à la moyenne des prestations fournies. Elle est arrondie à une note entière ou à une demi-note.

⁹ La note globale correspond à la moyenne de toutes les notes prises en compte conformément à l'art. 24. Elle est arrondie à la première décimale.

¹ Sont mentionnées sur l'attestation de notes du certificat fédéral de maturité professionnelle :

- a. la note globale ;
- b. les notes finales des branches du domaine fondamental ;
- c. les notes finales des branches du domaine spécifique ;
- d. les notes finales des branches du domaine complémentaire ;
- e. la note finale du travail interdisciplinaire ;
- f. la note et le thème du TIP ;
- g. l'orientation de la maturité professionnelle selon le plan d'études cadre ;
- h. le titre protégé selon le certificat fédéral de capacité.

² L'attestation de notes indique si une partie de l'examen de maturité professionnelle, à l'exception des branches linguistiques, a eu lieu dans d'autres langues que la première langue nationale ; elle porte la mention « maturité professionnelle multilingue », avec indication des langues dans lesquelles l'examen a eu lieu.

12B PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Les résultats des examens anticipés sont communiqués lorsque la procédure de qualification, à la fin du 2^e semestre, ou du 4^e semestre pour celles et ceux qui effectuent leur formation sur 2 ans est terminée. En principe, aucun résultat n'est annoncé avant cette échéance.

13. Contact

13A ADRESSE GÉNÉRALE DE CONTACT DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE LA BFB

BFB – Bildung Formation Biel-Bienne
Robert Walser Platz 9 / Place Robert Walser 9
Case Postale 189
CH-2501 Biel-Bienne (BE)

Numéro de téléphone central :
032 328 30 00

Numéro de téléphone de la direction de la formation initiale (DIRFI) :
032 328 30 65

Adresse e-mail :
mail@bfb-bielbienne.ch

13B LES CO-RESPONSABLES DE SECTION DE LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE À LA BFB



Hamid Bouabbadi

Co-responsable de la maturité professionnelle et assistant·e·s en pharmacie

hamid.bouabbadi@bfb-bielbienne.ch

[032 328 30 65](tel:0323283065)



Yoann Mathez

Co-responsable de la maturité professionnelle, AID

yoann.mathez@bfb-bielbienne.ch

[032 328 30 65](tel:0323283065)